

TECHNIQUES DU BÂTIMENT DANS L'HABITAT COLLECTIF : TERMINOLOGIE, MODES CONSTRUCTIFS, PATHOLOGIES ET FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

DURÉE ET RYTHME

2 journées, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 soit 14 heures

PUBLIC VISÉ

- Directeur d'agence, Manager, Gestionnaire de copropriété et locatif
- Prérequis : Notions en gestion locative et en syndic

OBJECTIFS

Former les gestionnaires copropriété et locatif (immeubles en pleine propriété) aux aspects techniques de la gestion de patrimoine :

- Panorama des principales techniques de construction,
- Terminologie du bâtiment
- Analyse des pathologies et les mesures correctives à mettre en œuvre
- Mode de fonctionnement des équipements collectifs des immeubles d'habitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
 - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
 - la projection de documents ou graphiques,
 - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
- La formation sera animée par Monsieur Mathieu GILBERT : Il a occupé l'ensemble des postes de gestionnaire junior à directeur d'agence pour le groupe Foncia avant de créer sa propre structure de property management. Puis, il revend ses parts pour se consacrer à la formation et au conseil dans les métiers de l'administration de biens.

CONTENU DE LA FORMATION

- I- **Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 2h**
 - Remise du code de déontologie
 - Rappel des fondamentaux
 - Questions - Réponses
- II- **Techniques bâtiment dans l'habitat collectif : terminologie, modes constructifs, pathologies et fonctionnement des équipements collectifs**

Pour chacun des thèmes sont analysés : techniques de mises en œuvre, terminologies et pathologies

- Les principales caractéristiques des sols et les différents types de fondations
- Élévation :
 - ✓ Murs
 - ✓ Refends
 - ✓ Planchers

- Ouvertures, baies et menuiseries
- Toitures
 - ✓ Charpente
 - ✓ Couverture
- Etanchéité :
 - ✓ Étanchéité accessible ou non,
 - ✓ Toitures végétalisées
- Extérieurs :
 - ✓ Murs de soutènement
 - ✓ Réseaux
- Equipements collectifs :
 - ✓ Électricité,
 - ✓ Plomberie :
 - ✓ Ventilation, chauffage
 - ✓ Ascenseurs

DEBAT ET QUESTIONS-REPONSES AVEC LES PARTICIPANTS

Les participants pourront, à tout moment au cours de cette journée, intervenir et poser les questions.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 618 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 515€ HT)
- 696 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 580 € HT)